

à-dire une simple arcature en bas-relief, représentant la galerie, mais sans galerie effective, comme, près de Paris, à l'intéressante église de Domont (fig. 1092). Il y a d'ailleurs des dispositions très diverses de *triforium* : ainsi par exemple dans l'église très typique de Ouistreham (Calvados) les fenêtres descendent jusqu'à la base du *triforium*, qu'elles interrompent, et qui se traduit

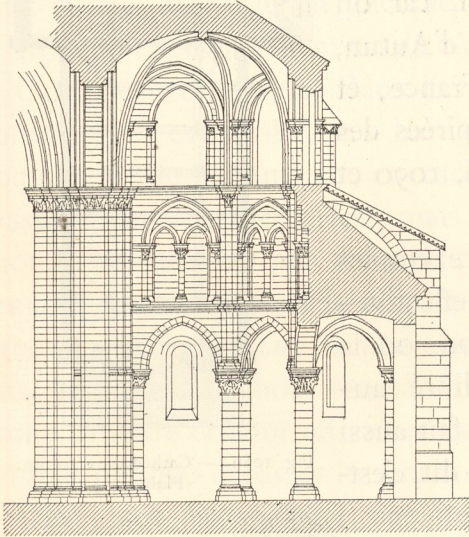


Fig. 1092. — Église de Domont. Coupe longitudinale de l'abside.

seulement par une arcade de chaque côté de la fenêtre (fig. 1093 et 1094).

Puis, au *xiv<sup>e</sup>* siècle, toujours en vue de supprimer le plus possible toute apparence matérielle, et afin d'agrandir encore le parti des verrières qu'on savait si heureusement décorer, on a adopté assez fréquemment une disposition nouvelle : le *triforium* devient lui aussi un élément d'éclairage de la nef par des verrières. Pour cela, il fallait sup-

primer l'adossement des toitures de bas-côtés : alors, au lieu de les couvrir en appentis, on les a couverts soit par des combles très plats, véritables terrasses, soit par une série de toitures en pavillons, avec un chéneau le long du mur de la nef, et des chénaux transversaux au-dessus des arcs-doubleaux des bas-côtés. Le *triforium* ainsi dégagé devient une arcature à jour, et comme une première zone de lumière au-dessous des grandes verrières.

Je ne saurais vous citer un plus bel exemple de cette disposition que l'église Saint-Ouen à Rouen (V. plus haut, fig. 1077),